

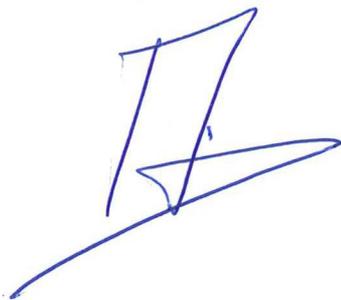
AVIS

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que le conseil communal de Betzdorf a modifié par délibération du 23 mai 2025 le règlement communal concernant les autorisations de déroger aux heures normales d'ouvertures des débits de boissons alcooliques à consommer sur place (nuits blanches).

La délibération a été approuvée partiellement par Monsieur le Ministre des Affaires intérieures en date du 12 juin 2025, réf. : AG02-2025-A072. Le texte du règlement est à la disposition du public à la maison communale.

Berg, le 27 juin 2025.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le bourgmestre,



Le secrétaire communal,



Administration Communale de Betzdorf
11, rue du Château | L-6922 Berg
T (+352) 28 13 73 | F (+352) 28 13 73-212

secretariat@betzdorf.lu
f GemengBetzder @ gemeng_betzder
betzdorf.lu